



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Issue du regroupement en 2001 des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville, de la paroisse de Saint-Athanase et de la municipalité de L'Acadie, Saint-Jean-sur-Richelieu est située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal, à 20 minutes du pont Champlain et à une trentaine de kilomètres de la frontière canado-américaine. Saint-Jean-sur-Richelieu, ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, se classe au 11^e rang des villes de la province et jouit d'un positionnement stratégique.

Appel de candidatures

Titre de la fonction : Technicien S2
Statut : Régulier temps complet
Service : Technologies de l'information

Sommaire de la fonction / Rôle

Le technicien en informatique (S2), sous la supervision du superviseur du soutien technique des technologies de l'information, s'assure de l'installation, la configuration, l'entretien et le bon fonctionnement des équipements informatiques, tels les serveurs, les composantes réseautiques, les périphériques et les outils de monitoring du parc informatique de la Ville. De plus, il corrige les différents problèmes informatiques. Le technicien en informatique relève les anomalies sur le système de surveillance électronique (monitoring), les outils d'analyses, de configuration et de réseau. Il assure la tenue à jour de procédures liées à ses fonctions. Il contribue également au processus d'amélioration du service des technologies de l'information. Finalement, il doit répondre à toutes demandes relatives à son service.

Exigences normales de la fonction (prérequis)

Formation

Diplôme d'études collégiales (DEC) ou attestation d'études collégiales (AEC) en réseautique ou domaine connexe.

Expérience

Minimum 3 années dont 1 en support à l'utilisateur.

Autres exigences

- Permis de conduire, classe 5;
- Connaissance générale des scripts;
- Maîtrise des équipements de télécommunications CISCO et Nortel, des serveurs Windows 2003-2008, Microsoft Exchange 2007 et 2010 et des évolutions de ces produits.
- Connaissance des infrastructures et de la configuration des réseaux;
- Maîtrise d'Active directory et LDAP;
- Maîtrise de l'environnement de VM-Ware;
- Maîtrise de Windows XP et Windows 7 pour les postes de travail;
- Maîtrise des étapes reliées au diagnostic et à la réparation des équipements informatiques.

Atouts

- Niveau intermédiaire de l'anglais parlé et écrit.

SALAIRE

Le salaire est établi selon la classe 10 de la convention collective des employés de bureau, soit au taux horaire de 28,12 \$.

HORAIRE

Poste à temps complet, à raison de 32,5 h/semaine. Horaire variable.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir son curriculum vitae avant 16 h 30 le 15 avril 2013, à l'adresse suivante :

Technicien (S2)

Service des ressources humaines

Par courriel à ressources.humaines@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Vous trouverez également cet affichage sur le site internet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à la rubrique « **Carrières** » - www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi. L'utilisation du masculin a pour but d'alléger la lecture.